

DROITS D'INSCRIPTION
Année scolaire 2017-2018

I) Tarifs des cours :

1) Cas général :

TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL *	MONTANT TRIMESTRIEL			
	Cursus enfant		Cursus adulte	
	1 instrument traditionnel	1 instrument classique	1 instrument traditionnel	1 instrument classique
TRANCHE 1 - de 560 €	17 €	23 €	26 €	34 €
TRANCHE 2 de 561 à 1000 €	34 €	46 €	52 €	69 €
TRANCHE 3 de 1001 à 1400 €	52 €	69 €	77 €	103 €
TRANCHE 4 de 1401 à 1900 €	69 €	92 €	103 €	138 €
TRANCHE 5 à partir de 1901 €	103 €	138 €	155 €	207 €

Le tarif enfant est appliqué pour les étudiants et les demandeurs d'emploi (sur présentation carte).

Les élèves participant à l'Harmonie seront exonérés du 3^e trimestre. En outre, ils pourront bénéficier d'un instrument gratuit toute l'année.

2) Cours collectifs : **24 € par trimestre**

II) Une majoration de 50 % par cours supplémentaire sera appliquée sur les tarifs ci-dessus.

RAPPEL : Toute inscription confirmée après le mois d'essai sera définitive et engagera le paiement des droits sur les 3 trimestres, même en cas de démission pendant l'année.

III) Locations d'instruments :

- **23 € / mois** pour les deux premières années scolaires.
- **34,50 € / mois** pour la troisième année scolaire.
- **46 € / mois** à partir de la quatrième année scolaire.

IV) Possibilités de locations de salles / enregistrements sonores : se renseigner au secrétariat.

* **Calcul du quotient à partir de votre Avis d'Imposition 2017** (à fournir au secrétariat avant mi-octobre) :
Diviser LE REVENU IMPOSABLE par 12, puis par le nombre de parts. Le résultat vous situe dans une des 5 tranches du tableau.